

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011

Le 29 septembre 2011 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt-troisième réunion (3^e réunion en 2011) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Marcel Bélanger, président de la SOGERM
- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
- √ Monsieur Olivier Cadieux, biologiste à la MRC de Matane

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h 15, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2011

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2011 est proposée par Michel Côté, secondé par Marcel Bélanger.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2011

Au point 3, Caroline Ratté mentionne que le MDDEP a révisé l'évaluation des coûts post fermeture à 2,50 \$/m³.

Au point 3, Caroline Ratté mentionne qu'elle a reçu des plaintes concernant la tarification de 5 \$ par écran à l'écocentre. Les membres présents demandent à ce que cette tarification soit abolie. Caroline Ratté leur mentionne que la demande sera portée à l'attention du conseil municipal lors de la révision annuelle du règlement concernant la tarification de l'écocentre.

Au point 3 toujours, Caroline Ratté mentionne qu'une demande formelle devra être envoyée au MDDEP pour régulariser la situation de l'écocentre, considéré comme un centre de tri par le MDDEP.

Toujours au point 3, Caroline Ratté nous informe que les cendres d'Uniboard sont utilisées régulièrement comme matériel de recouvrement journalier et que le matériel a des qualités semblables à celles du gravier naturel.

Au point 5, Caroline Ratté mentionne que la Ville a reçu, dans la semaine du 19 septembre 2011, l'autorisation du MDDEP pour débrancher les bassins de captation de l'ancien L.E.S. La Ville souhaite réaliser les travaux de débranchement des bassins de captation à l'automne 2011.

Encore au point 5, Caroline Ratté explique que l'analyse de la demande de modification du décret du L.E.T. est en cours et qu'une réponse pourrait être reçue en 2012.

Au point 9 b), Caroline Ratté nous informe que Recyc-Québec n'a pas encore élaboré de programme pour la récupération des plastiques agricoles.

Au point 9 c), il est convenu que Caroline Ratté fera visiter le L.E.T. à Marcel Bélanger selon ses disponibilités, les autres membres du comité ayant tous déjà visité le site. Certains membres du personnel de la Ville ont déjà effectué la visite avec Doris Dumas.

4. Statistiques matières résiduelles – avril à juin 2011

Caroline Ratté présente un résumé des statistiques du deuxième trimestre de 2011. Les statistiques complètes ont été présentées aux membres du comité dans la note de Doris Dumas du 19 juillet 2011.

Caroline Ratté explique que le taux de diversion est compté en divisant la quantité de matières résiduelles récupérées par la quantité totale de matières résiduelles produites, incluant les matières résiduelles récupérées.

5. Cellule #3 L.E.T. : fin des travaux

Caroline Ratté informe les membres que l'entreprise GNP a finalisé les travaux prévus concernant la construction de la cellule numéro 3 et a effectué les travaux correctifs nécessaires.

Entre autres, les conduites de lixiviats et pluviales ont été nettoyées et une inspection par caméra a été effectuée. Les piézomètres qui avaient été rallongés ont été réparés. La conduite pluviale a été rallongée et l'embouchure modifiée afin de permettre une meilleure infiltration d'eau provenant du fossé pluvial de la cellule numéro 3.

6. Campagne de sensibilisation 2011

La coordonnatrice survole le rapport de la campagne de sensibilisation relative aux matières résiduelles. Le rapport sera envoyé par courriel aux membres du comité.

La coordonnatrice demande aux membres du comité de lui faire part de toute idée potentiellement intéressante pour les campagnes de sensibilisation à venir.

7. Panneaux de signalisation L.E.T. et écocentre

Caroline Ratté signale que de nouveaux panneaux de signalisation indiquant l'emplacement du L.E.T. et de l'écocentre ont été posés aux endroits suivants : intersection de la route 132 et de la rue Yves-Bérubé, intersection de la rue Savard et de la rue Yves-Bérubé, avant la barrière du L.E.T. sur la rue Yves-Bérubé.

Michel Côté souligne que le panneau d'information sur la tarification du L.E.T. et de l'écocentre à l'entrée de la balance n'a pas été remis en place. Le comité demande à ce qu'il soit remis en place avec la tarification mise à jour.

8. Démarches de révision du PGMR

Caroline Ratté nous informe qu'une première réunion de la Table de réflexion sur la gestion des matières organiques sur le territoire de la MRC de Matane a eu lieu le 7 juin 2011. Elle effectue également un bref survol des méthodes de traitement possibles de la matière organique.

Olivier Cadieux mentionne qu'il est entré récemment en poste en remplacement du congé de maternité de Manon Perreault et qu'il relancera bientôt la mise à jour du PGMR.

9. Varia

a) Visite au L.E.T. par Michel Côté

Michel Côté a effectué une visite du L.E.T. le 28 septembre 2011. Il nous fait part de ses observations :

- les piézomètres PZ-2 et PZ-6 : les cadenas n'étaient pas barrés;
- bassin d'accumulation du lixiviat : la clôture n'était pas barrée;
- le site est très propre;
- il n'y a pas trop de goélands. Caroline Ratté ajoute à ce point qu'un pygargue à tête blanche est parfois présent sur le site, ce qui effarouche les goélands.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 8 décembre 2011 à 9 h. En cas d'impossibilité, cette rencontre pourrait être reportée.

11. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 55.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable